



CABINET D'INGENIERIE SOCIALE

# TRANSFÉRABILITÉ

Mener la transférabilité d'un dispositif (Synthèse)

[WWW.SOCIAAL.FR](http://WWW.SOCIAAL.FR)

# Transférer un dispositif d'un territoire A vers un territoire B

## Déplacer

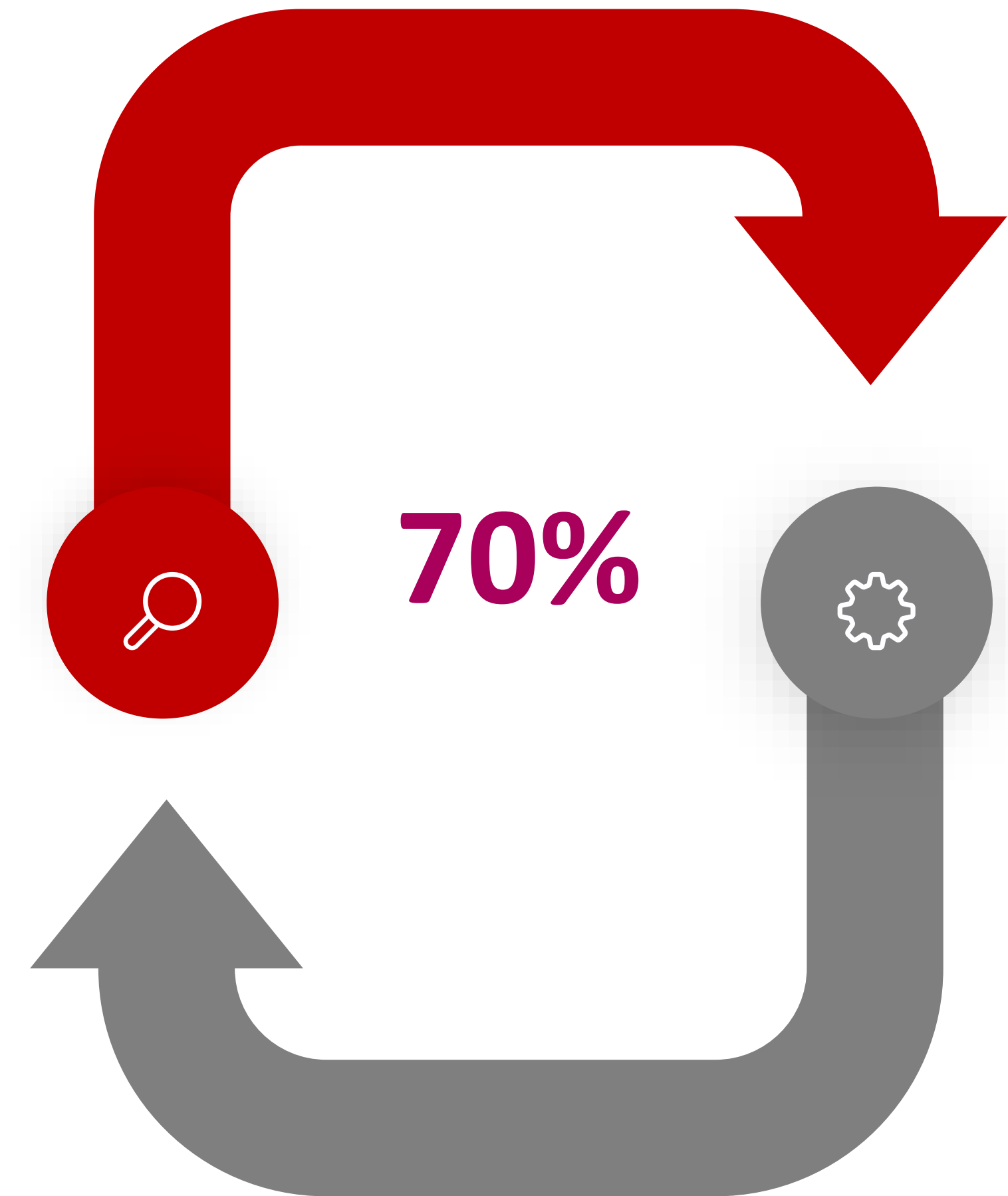
Déplacer un dispositif ou service existant sur un territoire vers un autre territoire

## Dupliquer

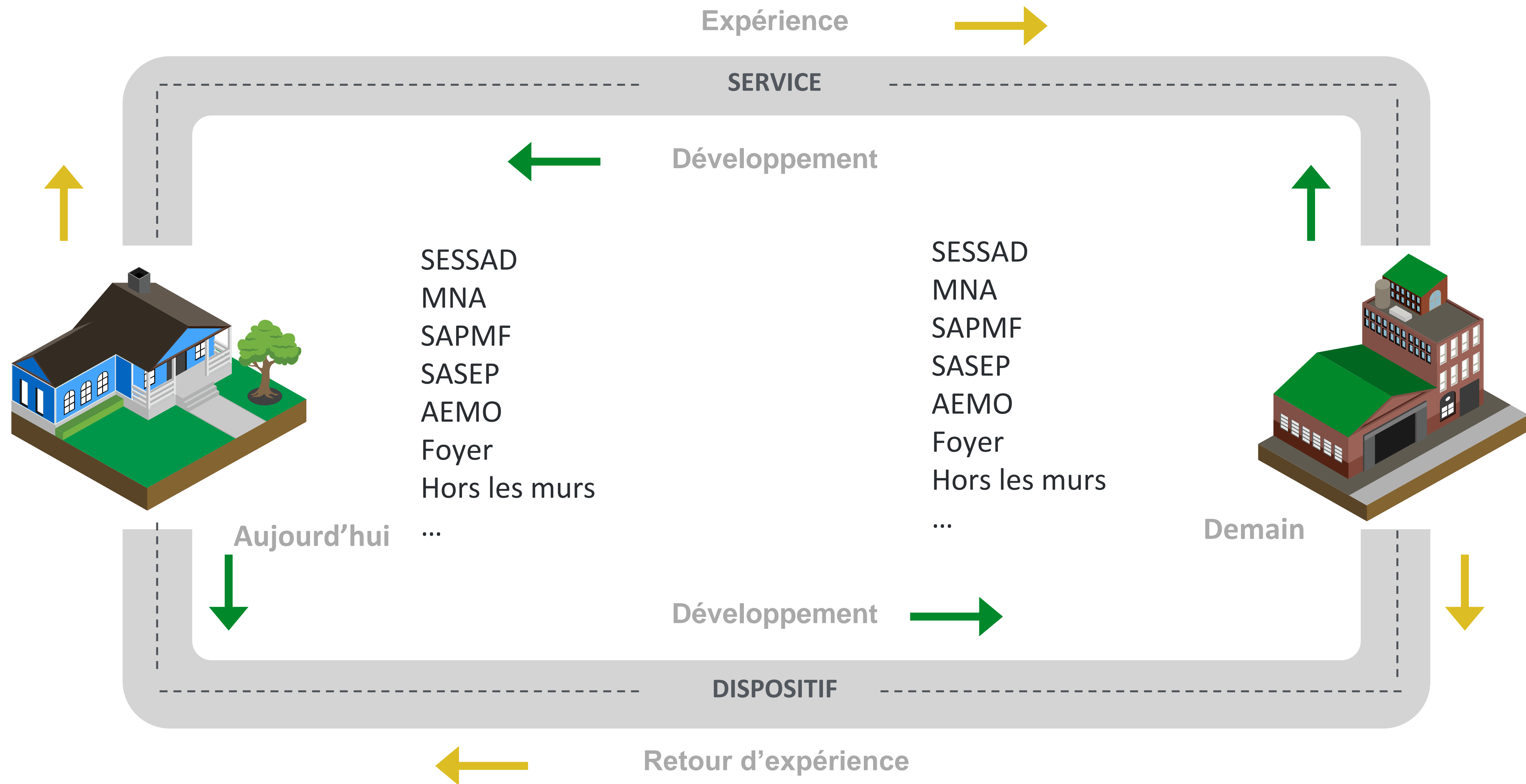
Dupliquer un dispositif ou service existant sur un territoire vers un autre territoire

## S'inspirer

S'inspirer d'un dispositif ou service existant sur un territoire pour développer un autre dispositif



# TRANSFÉRABILITÉ



# DÉFINITION LA TRANSFÉRABILITÉ

---

La transférabilité mot dérivé de « transférable » ne trouve pas de définition référencée dans les dictionnaires courants. Il peut s'agir d'un terme professionnel (domaine financier ou pédagogique par exemple). Larousse définit le transfert comme une « **action de transférer, de déplacer quelque chose ou quelqu'un** ».

Nous retrouvons d'ailleurs ce terme dans le secteur de la santé où une équipe de chercheurs universitaires et professionnels ont constitué un outil pour accompagner la transférabilité des interventions en promotion de la santé.

Sous l'acronyme ASTAIRE (Outils d'analyse de la transférabilité et d'Accompagnement à l'Adaptation des Interventions en promotion de la santé), l'outil vise à soutenir le choix d'une intervention la plus adaptée dans des contextes et d'en accompagner le transfert. Son inspiration nous a menée à produire un outil spécifique au secteur médico-social et social.

Comme préalable, les acteurs de cette recherche définissent la transférabilité comme :

- « La mesure dans laquelle les effets d'une intervention dans un contexte donné peut être atteints dans un autre contexte » (Wang 2006 ; Buffet 2007 ; Cambon 2012)

Ce choix d'entrée vient nuancer une autre entrée possible par la définition du terme applicabilité :

- « La mesure dans laquelle les processus d'une intervention dans un contexte donné peuvent être mis en œuvre dans un autre contexte » (Wang 2006 ; Cambon 2012)

# LES CONTOURS DE LA TRANSFÉRABILITÉ

---

A la lecture des deux définitions, la question de la transférabilité ou de l'applicabilité dans une étude peut interroger sur le choix déterminant de mesurer/repérer les effets d'une intervention c'est-à-dire le :

- **« *Résultat, conséquence de l'action d'un agent, d'un phénomène quelconque* »**

Ou les processus :

- **« *Enchaînement ordonné des faits ou phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à quelque chose* »**

Autrement dit, la transférabilité d'une intervention sous-entendu efficace dans un contexte donné peut être applicable dans un autre ; mais n'est pas transférable pour autant.

- **L'applicabilité se réfère à la mise en œuvre alors que la transférabilité s'attache aux résultats**

Est-il possible de scinder les deux termes sur une commande client à la seule applicabilité du modèle existant sans considérer que ces processus ont aussi pour finalité de produire des effets pour ne citer que exemple les processus d'inclusion scolaire ou sociale ?

**Centrer une étude sur la seule applicabilité du modèle existant sans considérer que ces processus ont pour finalités d'avoir des effets sur l'intervention ne semble pas pertinent. Pour illustrer que ces deux notions ne sont pas sécables.**

# APPLICABILITÉ OU TRANSFÉRABILITÉ ?



Il est question ici de la complexité de l'intervention au sens qu'elle est « effectivement le tissu d'événements, actions, interactions, rétroactions, déterminations, aléas qui constituent notre monde phénoménal » (Edgar Morin. Introduction à la pensée complexe. 1990)

Par conséquent, le risque de dénaturer l'essence même d'un dispositif en simplifiant l'entrée par l'une ou l'autre des notions d'applicabilité ou de transférabilité, aurait des conséquences sur la méthode d'évaluation de l'intervention du dispositif.

Pour conclure, les deux entrées possèdent des caractéristiques complémentaires et non antinomiques, qui pourraient se résumer à la question de l'adaptation d'un dispositif sur un autre territoire en fonction des facteurs qui le caractérisent.

# PRÉALABLE À LA TRANSFÉRABILITÉ

Le dispositif transférable est d'abord identifié par ses interventions, cœur même de l'activité des professionnels. Les facteurs en lien avec la transférabilité du dispositif sont présentés ici de manière succincte par :

- **La représentation du modèle en cours,**
- **l'identification des compétences,**
- **la visibilité de l'organisation,**
- **le repérage des ressources,**
- **La détermination des processus.**

La visée étant de vérifier la faisabilité de transférabilité du dispositif existant (Modèle A) sur un territoire (Contexte 1), vers un autre dispositif (Modèle B) sur un autre territoire (Contexte 2).

**La synthèse s'effectuant par point de comparaison de l'existant entre A & B.**



# SCHÉMATISATION

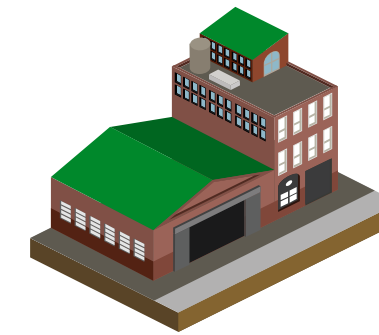
Territoire A



**Modèle A**

**CONTEXTE 1**

Territoire B

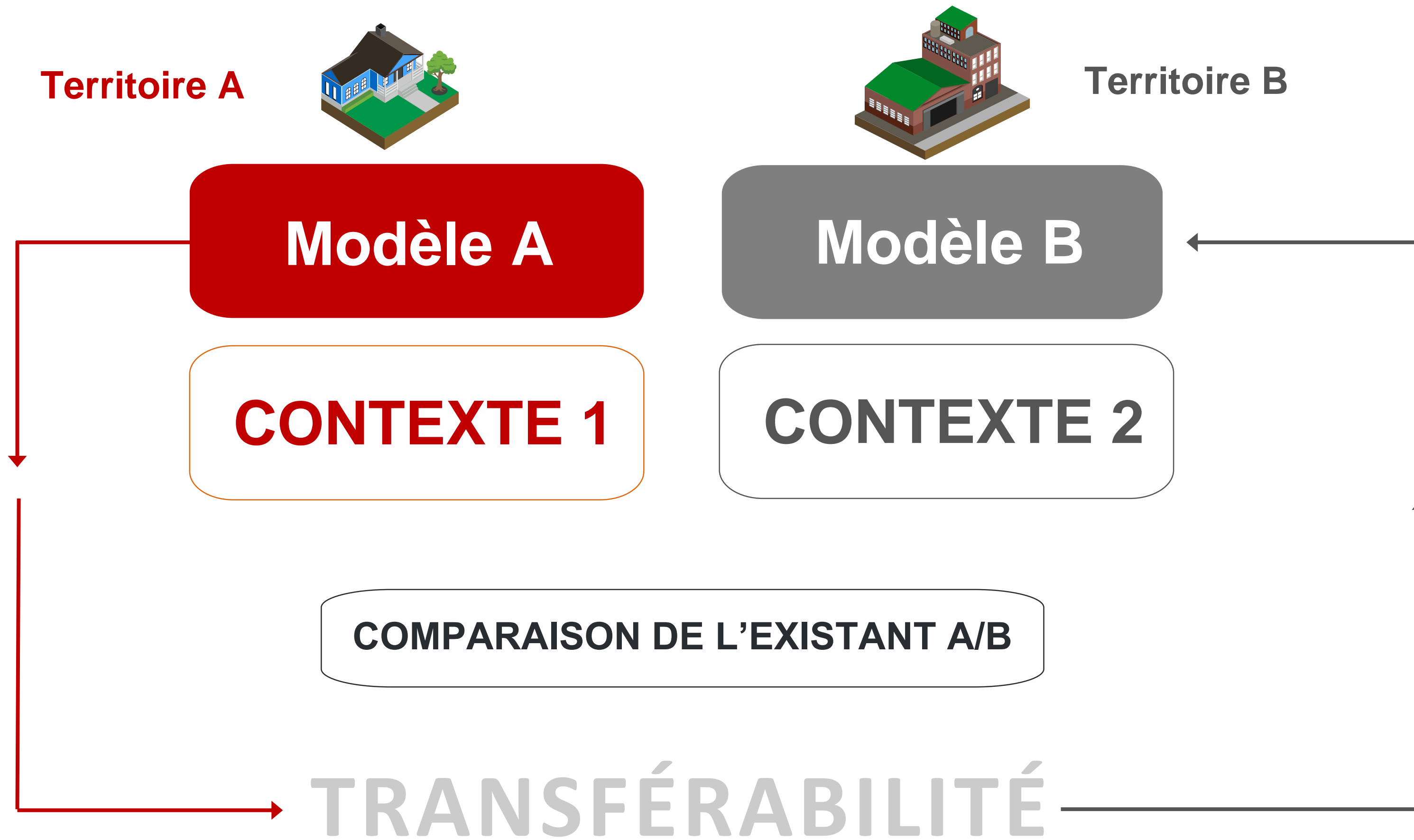


**Modèle B**

**CONTEXTE 2**

COMPARAISON DE L'EXISTANT A/B

TRANSFÉRABILITÉ



# FACTEURS DÉTERMINANTS ET NON DÉTERMINANTS

---

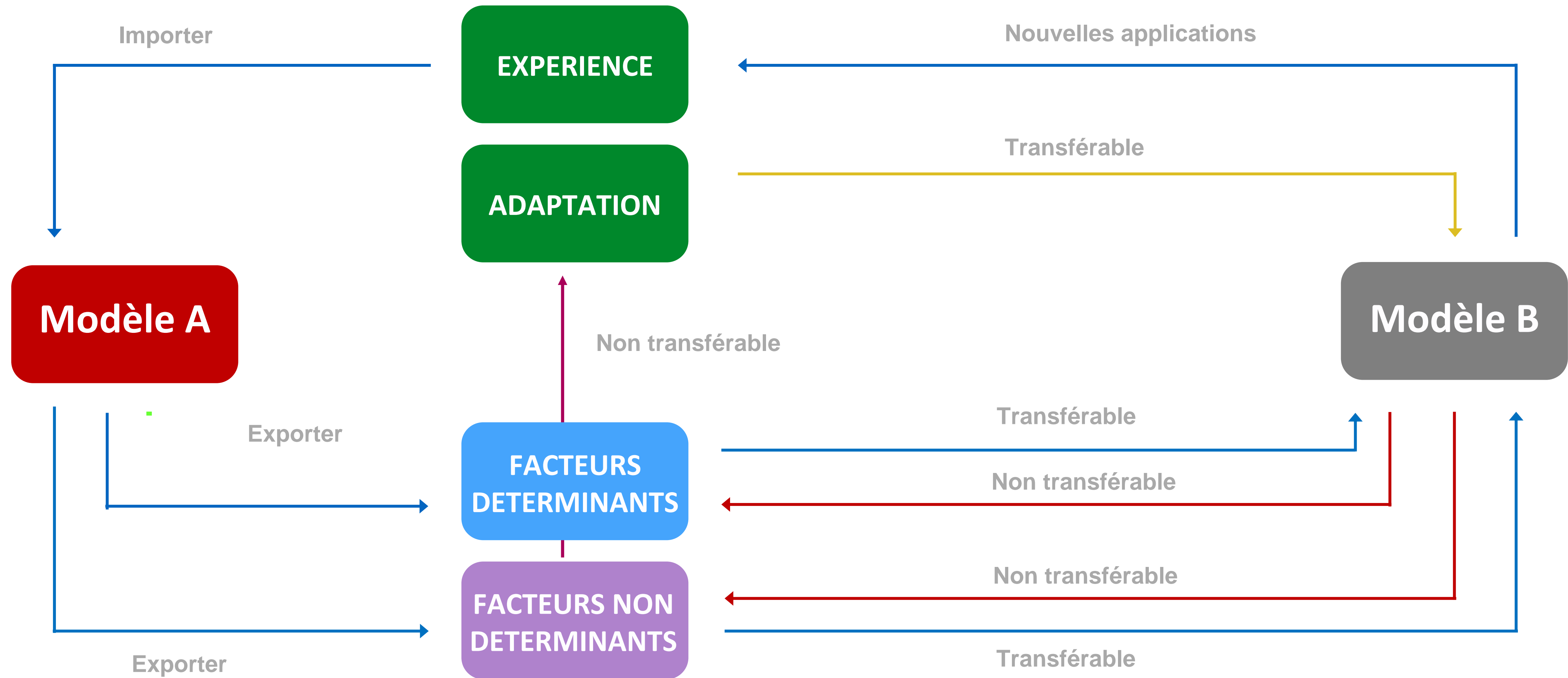
Se limiter à comparer les deux dispositifs nuirait à leur singularité et leur potentialité d'intervenir dans un contexte spécifique. Il semble alors plus que nécessaire de considérer un préalable, celui que **la transférabilité repose sur des facteurs déterminants et des facteurs non déterminants** de l'intervention. Ainsi nous relèverons les facteurs obligatoirement transférables de ceux qui restent optionnels, c'est-à-dire adaptables :

1. Facteurs clés sont les caractéristiques de l'efficacité de l'intervention. Exemple de l'inclusion scolaire (ne peut s'adapter)
2. Facteurs optionnels sont les formes d'intervention pouvant s'adapter selon le contexte et n'altère pas l'efficacité. Exemple d'une activité manuelle, sportive ou sociale qui peut être remplacée par un autre support

L'étude de la transférabilité doit donc être en capacité de déterminer les modalités d'accompagnement au transfert :

- **de décrire les caractéristiques de l'accompagnement pour accompagner vers la transférabilité,**
- **de repérer les facteurs clés transférables et non transférables de l'intervention du modèle A vers le modèle B,**
- **de dégager les modalités d'adaptation de l'intervention du modèle A vers le modèle B sans la dénaturer.**

# SCHÉMATISATION



# AVANT DÉMARRER LA TRANSFÉRABILITÉ

---

La transférabilité est utilisée pour « dupliquer » ou « déplacer » un dispositif d'un territoire sur un autre. Elle doit prendre en compte les facteurs propres à l'intervention auprès d'un public défini (enfants en situation de handicap, en danger, adultes en situation de handicap, vulnérabilité, dépendance...etc.) Il s'agit d'amorcer un transfert de l'organisation, des compétences, des ressources et des processus.

Il est indispensable d'aborder cette approche non pas en comparant **le modèle A** du **modèle futur B** mais en utilisant au contraire les applications de chacun des territoires pour enrichir les pratiques, et ne pas faire prévaloir qu'un modèle est figé et idéal.

De plus, le modèle en place (**Modèle A**) peut nécessiter quelques apports supplémentaires. Ce travail de transférabilité permet de compléter les manques du modèle de base. Si toutefois, la modélisation du modèle d'origine ne peut s'opérer, l'étude des conditions de la transférabilité s'avère inopérante pour déployer le Modèle B. Dans ce cas, mieux vaut développer l'initial avant d'entamer la transférabilité. Dans tous les cas, le préalable repose sur une évaluation du dispositif à travers les items ci-dessous.

# Grille d'évaluation et de lecture

La grille de lecture et d'analyse de l'intervention **modèle A** constitue la base de l'intervention. Il permet de balayer les zones essentielles qui permettent l'opérationnalité du service. Très technique, cet inventaire pour qu'il ne devienne pas à la « Prévert », peut faire preuve de souplesse en intégrant de nouveaux indicateurs ou en modifiant l'existant. Cette grille est complétée par une seconde grille d'analyse du **modèle B** qui vient affirmer ou infirmer la possibilité de transférer certaines applications. Dans ce cas, on envisagera une adaptation de l'intervention à partir des ressources et contraintes liés au territoire.

## Territoire A

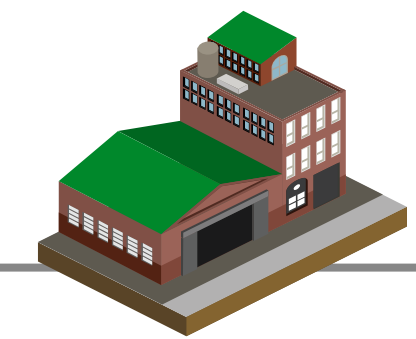


### Modèle A :

- Organisation & communication
- Compétences individuelles & collectives
  - Ressources & accessibilité
- Processus de support, réalisation & pilotage
- Besoins & caractéristiques du public sur le territoire
  - Partenariat & réseau

CONTEXTE 1

## Territoire B



### Modèle B :

- Organisation & communication
- Compétences individuelles & collectives
  - Ressources & accessibilité
- Processus de support, réalisation et pilotage
- Besoins & caractéristiques du public sur le territoire
  - Partenariat & réseau

CONTEXTE 2

TRANSFÉRABILITÉ

# MODÈLE MÈRE VERS FILLE

Dans le cadre d'un appel à projet, de création de nouveaux dispositifs, expérimentaux, ou encore déplacement de l'acticité, nous utilisons la matrice Mère (modèle A) pour créer les conditions opératoires vers le dispositif Fille (modèle B). La seule applicabilité des processus n'aurait de sens sans considérer le besoin d'établir une prospection approfondie sur les effets souhaités de ce nouveau modèle.

A partir de ces éléments, il est envisageable de procéder à la conception d'une grille de lecture qui sert de base pour établir les conditions de transférabilité valables quel que soit le modèle envisagé. Aussi, nous proposons de construire cet outil à partir des items évalués précédemment en modifiant toutefois l'architecture globale. Nous avons constitué un socle d'analyse pour le commanditaire qui lui permettra en interne d'établir les possibilités de transfert d'une intervention sur autre territoire. Comme énoncé plus haut, l'approche doit d'abord partir de l'accompagnement du public par :

1

## La description de l'intervention

en identifiant les caractéristiques du public, de ses besoins, l'accessibilité à ce service, la localisation, l'implantation et la couverture géographique, les locaux et espaces, ainsi que les ressources mobilisées ; des modalités d'accompagnement, les conditions du travail en équipe et les outils de communication et d'organisation

2

## Les caractéristiques de l'intervention

à travers le partenariat et réseau, les infrastructures, les ressources externes, les compétences professionnelles, techniques, transversales, et la formation ; Sur le territoire, la demande, la mobilité et la délimitation.

3

## Les processus d'intervention

en termes de pilotage, de réalisation et de supports

# LES FACTEURS

La transférabilité repose sur les facteurs déterminants et non déterminants de l'intervention. Il est important de dissocier ce qui relève des facteurs clés obligatoirement transférables et ce qui relève des facteurs optionnels :

## Facteur clé ou optionnel

- Facteurs clés sont les caractéristiques de l'efficacité de l'intervention. Exemple de l'inclusion scolaire (ne peut s'adapter)
- Facteurs optionnels sont les formes d'intervention pouvant s'adapter selon le contexte et n'altère pas l'efficacité
- Exemple d'une activité culturelle à travers la peinture (peut être remplacée par un autre support)

## Modalités du transfert

- Le descriptif de l'intervention (représentation du modèle en cours, besoin du public ; l'implantation, l'organisation, ...)
- Les caractéristiques de l'intervention (territoire, compétences, environnement...)
- Les processus de l'intervention (réalisation, supports ...)

## Accompagnement du transfert

- Repérer les facteurs clés transférables et non transférables de l'intervention **MERE** vers l'intervention **FILLE**
- Dégager les modalités d'adaptation de l'intervention **MERE** vers l'intervention **FILLE** sans la dénaturer
- Décrire et comparer pour accompagner la transférabilité de l'intervention

## LES AXES D'ÉTUDE DE LA TRANSFÉRABILITÉ

Le recueil des données est essentiel dans cette démarche. Pour cette raison la méthodologie regroupe et décompose ce travail en trois chapitres (eux-mêmes décomposés en sous-chapitres) :

- ❖ Descriptif de l'intervention
- ❖ Caractéristiques de l'intervention
- ❖ Processus de l'intervention

# EVALUER LE DISPOSITIF EXISTANT MÈRE (A)

Etape  
1

## Analyser l'intervention du modèle A

---

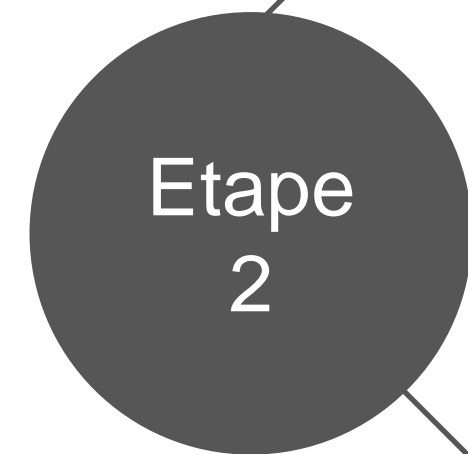
La description du Modèle A est un préalable pour pouvoir construire les modalités de transfert :

- Descriptif de l'intervention
- Caractéristiques de l'intervention
- Processus de l'intervention



## L'analyse du modèle **Mère** permet de décrire:

- Les compétences
- L'organisation
- Les ressources
- Les processus
- L'environnement ...etc.



## La comparaison avec le modèle **Fille** permet de préparer

- La transférabilité des compétences
- La transférabilité de l'organisation
- La transférabilité des ressources
- La transférabilité des processus

## Vérifier l'intervention sur le modèle **B**

---

L'accompagnement final à la transférabilité reprend les éléments nécessaires au transfert en les réajustant selon les besoins spécifiques du public et des ressources à dispositions sur le territoire.  
Les facteurs clés et optionnels des modèles **A** et **B** sont obligatoirement répertoriés. La comparaison se fait sous la forme affirmative.



# ELABORER LE MODÈLE FILLE (B)

## DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION MÈRE

### A. Descriptif du public

1. L'âge, sexe, type de handicap
2. Les besoins spécifiques (soins, mobilité, scolarité, vie sociale & culturelle, famille...)
3. L'accessibilité à l'intervention
4. La localisation (ressources, rayon d'habitation)
5. Autres...

### B. L'implantation de l'intervention

6. La couverture géographique
7. Les locaux (bureau, situation, accessibilité...)
8. Les ressources mobilisées (matérielles & humaines)
9. Autres...

### C. L'organisation

10. Les modalités d'accompagnement (éducatives, thérapeutiques, santé, scolarité...)
11. Les conditions de travail en équipe (réunions, coordination, transversalité interservices...)
12. Les outils (téléphonie, véhicules, informatiques...)
13. Autres...

Cette première grille vise à établir un recensement bref mais précis des éléments fondamentaux à l'intervention.

L'outil se veut volontairement attaché à ne produire que l'essentiel.

Néanmoins en fonction de la configuration, du type de dispositif ou de service, l'outil se complète et s'adapte.

SOCIAAL vous accompagne dans cette démarche

# CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION MÈRE

## D. L'environnement

- 15. Le réseau et partenariat
- 16. Les infrastructures ( Transports, spécialistes, urgences, hôpitaux, immobilier...)
- 17. Les ressources (écoles, associations, accessibilité, dispositifs de droits communs...)
- 18. Les acteurs (bénévoles, autorités de contrôle ou de décision...)
- 19. Autres...

## E. Les compétences

- 20. Les catégories professionnelles (métiers spécialisation, diplôme)
- 21. Qualifications (formation, expérience, ancienneté)
- 22. Les compétences transversales
- 23. Les compétences techniques
- 24. Autres...

## F. Le territoire

- 25. Les caractéristiques (urbain, rural...)
- 26. La demande de l'intervention (famille, autorité, cahier des charges, politiques publiques, CPOM, AAP..)
- 27. La pérennité (court, moyen, long terme, expérimental...)
- 28. Autres...

Cette première grille vise à établir un recensement bref mais précis des éléments fondamentaux à l'intervention.

L'outil se veut volontairement attaché à ne produire que l'essentiel.

Néanmoins en fonction de la configuration, du type de dispositif ou de service, l'outil se complète et s'adapte.

SOCIAAL vous accompagne dans cette démarche



GRILLE 1 : OUTIL D'ANALYSE DE L'INTERVENTION MERE

# PROCESSUS DE L'INTERVENTION MÈRE

## G. La réalisation

- 29. La durée, l'échelle, l'organigramme
- 30. Le pilotage (direction, décision, applications, encadrement...)
- 31. La mobilisation des intervenants (conditions, mémoire, expérience)
- 32. Autres...

## H. Les supports

- 33. Les activités (processus de socialisation, scolarisation, autonomisation, soins...)
- 34. Les valeurs opérationnelles (notions et concepts de l'accompagnement)
- 35. Finalité du projet ( d'établissement, de service, projet personnalisé ...)
- 36. L'organisation( communication, collaboration, capitalisation)
- 20. Autres...

## I. Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cette première grille vise à établir un recensement bref mais précis des éléments fondamentaux à l'intervention. L'outil se veut volontairement attaché à ne produire que l'essentiel. Néanmoins en fonction de la configuration, du type de dispositif ou de service, l'outil se complète et s'adapte.

SOCIAAL vous accompagne dans cette démarche

# DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION **FILLE**

## **A.** Descriptif du public

1. L'âge, sexe, type de handicap
2. Les besoins spécifiques (soins, mobilité, scolarité, vie sociale & culturelle, famille...)
3. L'accessibilité à l'intervention
4. La localisation (ressources, rayon d'habitation)
5. Autres...

## **B.** L'implantation de l'intervention

6. La couverture géographique
7. Les locaux (bureau, situation, accessibilité...)
8. Les ressources mobilisées (matérielles & humaines)
9. Autres...

## **C.** L'organisation

10. Les modalités d'accompagnement (éducatives, thérapeutiques, santé, scolarité...)
11. Les conditions de travail en équipe (réunions, coordination, transversalité interservices...)
12. Les outils (téléphonie, véhicules, informatiques...)
13. Autres...

Cette première grille vise à établir un recensement bref mais précis des éléments fondamentaux à l'intervention.

L'outil se veut volontairement attaché à ne produire que l'essentiel.

Néanmoins en fonction de la configuration, du type de dispositif ou de service, l'outil se complète et s'adapte.

SOCIAAL vous accompagne dans cette démarche

# CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION **FILLE**

## **D.** L'environnement

- 15. Le réseau et partenariat
- 16. Les infrastructures ( Transports, spécialistes, urgences, hôpitaux, immobilier...)
- 17. Les ressources (écoles, associations, accessibilité, dispositifs de droits communs...)
- 18. Les acteurs (bénévoles, autorités de contrôle ou de décision...)
- 19. Autres...

## **E.** Les compétences

- 20. Les catégories professionnelles (métiers spécialisation, diplôme)
- 21. Qualifications (formation, expérience, ancienneté)
- 22. Les compétences transversales
- 23. Les compétences techniques
- 24. Autres...

## **F.** Le territoire

- 25. Les caractéristiques (urbain, rural...)
- 26. La demande de l'intervention (famille, autorité, cahier des charges, politiques publiques, CPOM, AAP..)
- 27. La pérennité (court, moyen, long terme, expérimental...)
- 28. Autres...

Cette première grille vise à établir un recensement bref mais précis des éléments fondamentaux à l'intervention.

L'outil se veut volontairement attaché à ne produire que l'essentiel.

Néanmoins en fonction de la configuration, du type de dispositif ou de service, l'outil se complète et s'adapte.

SOCIAAL vous accompagne dans cette démarche



GRILLE 1 : OUTIL D'ANALYSE DE L'INTERVENTION FILLE

# PROCESSUS DE L'INTERVENTION **FILLE**

## G. La réalisation

- 29. La durée, l'échelle, l'organigramme
- 30. Le pilotage (direction, décision, applications, encadrement...)
- 31. La mobilisation des intervenants (conditions, mémoire, expérience)
- 32. Autres...

## H. Les supports

- 33. Les activités (processus de socialisation, scolarisation, autonomisation, soins...)
- 34. Les valeurs opérationnelles (notions et concepts de l'accompagnement)
- 35. Finalité du projet ( d'établissement, de service, projet personnalisé ...)
- 36. L'organisation( communication, collaboration, capitalisation)
- 20. Autres...

## I. Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cette première grille vise à établir un recensement bref mais précis des éléments fondamentaux à l'intervention. L'outil se veut volontairement attaché à ne produire que l'essentiel. Néanmoins en fonction de la configuration, du type de dispositif ou de service, l'outil se complète et s'adapte.

SOCIAAL vous accompagne dans cette démarche

# CRÉATION DE L'OUTIL

## Appliquer la méthode de transférabilité

Les bases de la transférabilité étant posées, la double lecture du modèle **Mère** et du modèle **Fille** doit permettre d'engager le transfert du dispositif ou du service. Différentes solutions peuvent s'entrevoir. Néanmoins, il est recommandé de s'attarder sur le fond et non sur la forme. Plus le descriptif de l'intervention sera pertinente, plus sa transférabilité sera opérationnelle.

La description exige d'aller à l'essentiel sans tomber dans le travers d'une liste à la Prévert. Chaque item est complété dans un premier temps par l'intermédiaire de fiche de description par thématique et par ordre alphabétique :

- A. Caractéristiques du public**
- B. L'implantation de l'intervention**
- C. L'organisation**
- ...etc.

La création des fiches thématiques est libre et peut se réaliser sous tableur (Excel) ou fichier texte (Word)

### MODÈLE A

## A. Caractéristiques du public

Adolescents de 16 à 18 ans, mixité.

Double habilitation Aide sociale à l'enfance ou protection judiciaire de la jeunesse

Besoin spécifique relevant de l'insertion professionnelle et la remobilisation scolaire

Besoin spécifique d'accompagnement vers les dispositifs de santé (généralistes, spécialistes, urgences)

Accessibilité à l'intervention à partir de leur lieu de vie (appartement et studios)

Localisation autour du bassin « nom de la ville »



# COMPARAISON DU MODÈLE A ET B

DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION <b>MODÈLE A</b>	DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION <b>MODÈLE B</b>	DESCRIPTIF DE L'INTERVENTION <b>SYNTHÈSE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>A. Descriptif du public</li> <li>B. L'implantation de l'intervention</li> <li>C. L'organisation</li> <li>D. L'environnement</li> <li>E. Les compétences</li> <li>F. Le territoire</li> <li>G. La réalisation</li> <li>H. Les supports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A. Descriptif du public</li> <li>B. L'implantation de l'intervention</li> <li>C. L'organisation</li> <li>D. L'environnement</li> <li>E. Les compétences</li> <li>F. Le territoire</li> <li>G. La réalisation</li> <li>H. Les supports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A. Facteurs déterminants</li> <li>B. Facteurs non déterminants</li> <li>C. Facteurs d'adaptation</li> <li>D. ...etc.</li> <li>....</li> </ul>



CABINET D'INGENIERIE SOCIALE

# SOCIAAL

Le cabinet d'ingénierie sociale est spécialisé dans l'accompagnement des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux ainsi qu'auprès des organismes territoriaux (État, Régions, Départements, communes).

Nous répondons à des besoins [d'expertise, d'audit, de conseil](#), de [conception et développement](#), d'[évaluation](#) et de [formation](#).

[WWW.SOCIAAL.FR](http://WWW.SOCIAAL.FR)